



Ecole de Musique et de Danse de Soisy-sous-Montmorency

Téléphone : 01 34 12 35 65

Email : ecmuda@orange.fr ; lepresident.ecmuda@orange.fr
direction.ecmuda@orange.fr ; administration.ecmuda@orange.fr

1, avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency

Destinataires : les Adhérents

cci : les Professeurs, le Conseil d'Administration

Chers adhérents, chers élèves,

La campagne de réinscriptions et d'inscriptions à l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy est ouverte ! **Les élèves inscrits en 2020/21 sont prioritaires jusqu'au vendredi 16 juillet inclus.** Ensuite les places seront attribuées selon l'ordre d'enregistrement des demandes de réinscriptions ou d'inscriptions.

Un conseil : réinscrivez-vous sans tarder, nous sommes toujours tenus de respecter des jauges ! Lorsqu'un créneau horaire sera complet il faudra faire un deuxième choix.

Une précision : les horaires présentés sont susceptibles de modifications à la rentrée.

Un souhait : si vous êtes sûr de ne pas vous réinscrire, nous vous remercions par avance de nous en informer par retour de mail.

Procédure de réinscription :

Cette année nous poursuivons la dématérialisation des réinscriptions grâce à l'ouverture de notre portail Adhérents i-Muse. Vous allez recevoir par courriel séparé le lien du site et vos identifiants personnels pour vous connecter. Connectez-vous et après avoir défini votre mot de passe personnel, suivez bien la procédure qui figure sur la page d'accueil pour chaque élève de votre famille.

Pour vous assister dans cette procédure de réinscription, vous trouverez sur le site de l'École www.ecmuda-soisy.fr des documents dans l'onglet "Inscriptions".

En cas de difficulté prenez contact via l'adresse : ecmuda@orange.fr

(copie à administration.ecmuda@orange.fr), ou si nécessaire avec Estèle GOBIN au 06 72 48 49 88 jusqu'au 23 juillet ou avec Jérôme ANDREANI au 06 07 95 44 45 après cette date.

Modalités de paiement :

Par défaut nous considérons que vous conservez le mode de règlement de l'année écoulée. Néanmoins, comme l'an passé, pour limiter la manipulation de chèques ou d'espèces, nous vous encourageons à régler par prélèvement bancaire. Merci de nous prévenir en cas de changement de mode de règlement.

Règlement Intérieur :

Nous vous rappelons que l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy est une école à statut associatif loi 1901, régie par un Règlement Intérieur consultable sur le site de l'École dans l'onglet "Inscriptions". L'inscription à l'École vaut acceptation de son Règlement Intérieur, en particulier du fait que les frais d'inscriptions restent dus pour l'année entière même en cas d'arrêt des activités, sauf pour raison de force majeure (santé ou déménagement).

Date limite de la priorité aux réinscriptions : vendredi 16 juillet 2021

Nous vous demandons de vous efforcer de respecter cette date. Après le 16 juillet vos places dans les cours sont susceptibles d'être attribuées à de nouveaux élèves dont certains sont en liste d'attente.

Après validation sur le portail Adhérents i-Muse de votre demande de réinscription, vous recevrez un accusé de réception automatique, puis dans un deuxième temps vous recevrez par mail la prise en compte de votre demande de réinscription et son montant. La réinscription ne sera définitive qu'à partir du moment où les moyens de paiement seront entre les mains de l'École.

Rappel des cours dispensés par l'École en 2021/22 :

- **Éveil Musique et Danse**, dès 4 ans
- Cours de **Danse Classique** (enfants et adolescents) et cours de **Barre au sol** (adolescents et adultes)
- Cours de **Théâtre** : enfants / adolescents / adultes
- **Cursus d'études Instrumentales et Vocales** (pour tous) = Instrument ou Chant + Formation Musicale + Pratique Collective :
 - **Cours individuels de chant et d'instruments** : chant lyrique, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, percussions, guitare, harpe, clavecin, piano, violon, violoncelle.
 - **Classes de Formation Musicale (1)** : 1er cycle sur 4 ans (IM1 à IM4), 2ème cycle sur 4 ans (Niveau Élémentaire : EL1 et EL2 / Niveau Perfectionnement : Culture Musicale 1 et 2), FM Adultes
 - **Pratiques collectives (2)** : chorales enfants, atelier vocal adolescents, chœur d'adultes, ensemble de guitares, ensemble de percussions, ensemble de saxophones, musique de chambre, musique ancienne, classe d'Improvisation/Composition, orchestres.

(1) : la Formation Musicale est couplée à la Chorale jusqu'en IM3 puis à l'Atelier Vocal Adolescents si pas d'autre Pratique collective. Sauf pour les adultes, la pratique d'un instrument ou du chant lyrique est obligatoirement associée aux cours de Formation Musicale (Cycle 1 et Cycle 2 complets).

(2) : Sauf pour les adultes, au moins 1 Pratique Collective est obligatoire dans le cursus.

- Hors-cursus : nous consulter

Un dernier mot : notez la date du **MERCREDI 1er septembre 2021** ! C'est la date retenue pour rencontrer tous nos Professeurs à notre **Journée Portes Ouvertes à l'Annexe de l'École au 16 rue des écoles** à Soisy. N'hésitez pas à inviter vos connaissances intéressées par notre École !

Bonnes réinscriptions !
À très bientôt.

Laurent LESÉNÉCHAL

*Président de l'École de Musique, de Danse
et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency*

Patrick BUTIN

Directeur de l'École

direction.ecmuda@orange.fr

Jérôme ANDRÉANI

Responsable Administratif

administration.ecmuda@orange.fr